

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

La chapelle anglicane (no 42)

La chapelle anglicane de Grosse-Île date de 1877-1878. Les plans initiaux relèvent du ministère des Travaux publics. Trois personnes sont toutefois associées à cet édifice: le ministre protestant, monsieur Prime, pour la relocalisation de la tour en façade; Frédéric Montizambert, pour la forme et le nombre d'ouvertures ainsi que pour la disposition des bancs; monsieur P. Valin pour les croquis de ces modifications. La chapelle anglicane appartient à Patrimoine canadien et fait partie du lieu historique de Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais. Voir le rapport 90-31 (partie II: 1861-1 880) du BEEFP.

Raisons de la désignation

La chapelle anglicane de Grosse-Île a été désignée édifice «reconnu» pour son importance dans l'histoire locale, pour ses qualités esthétiques et fonctionnelles ainsi que pour des raisons environnementales.

En 1857, le gouvernement canadien devient responsable de la station de quarantaine de Grosse-Île. Sous la direction du surintendant médical A. Von Iffland, les secteurs «santé» et «maladie» sont intervertis et un vaste programme de réparations et de constructions est mis sur pied. Dans la décennie de 1870, le nouveau surintendant médical, Frédéric Montizambert, poursuit la tâche de son prédécesseur. La nouvelle chapelle anglicane marque cette période.

Non seulement la chapelle anglicane nous est parvenue dans son intégralité mais elle confère une touche de pittoresque, tant par sa forme que par son emplacement, à un lieu dont la destination était tout autre. Sa conception simple et fonctionnelle est représentative des chapel les protestantes.

L'environnement immédiat de la chapelle anglicane a été préservé en grande partie. Son site d'implantation en fait un bâtiment très en vue et contribue à ce que ce lieu de culte soit un des attraits de la visite guidée.

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

La chapelle anglicane (no 42)

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de la chapelle anglicane est défini par son architecture de style néo-gothique, par son organisation spatiale claire et par son décor intérieur demeuré intègre. Il repose également sur son site d'implantation et sur sa relation avec le site du cimetière du centre et le site du presbytère anglican.

La chapelle anglicane est un petit édifice en bois de forme allongée qui repose sur des piliers de maçonnerie. Son clocher carré est situé sur le côté gauche de la façade, légèrement en avant. Un appentis prolonge le volume rectangulaire, qui correspond à la nef, pour loger le chœur. L'effet de verticalité de l'édifice est accentué par son toit pentu recouvert de métal, par son revêtement de planches à couvre-joints, par ses ouvertures dotées d'un arc en mitre et par les contreforts des murs latéraux. La pente douce du toit à pavillon du clocher vient cependant ralentir cet élan vers le ciel. Aucune intervention ne devrait affecter l'intégrité de ce parti architectural.

Malgré sa simplicité, cette chapelle possède quelques éléments de décor dignes de mention. Des épis de faîtage ornent les pignons de la façade et de l'appentis; le haut du clocher est percé de petites ouvertures qui reprennent la forme pointue des fenêtres; la cheminée en maçonnerie est dotée d'un couronnement relativement élaboré.

De façon générale, il est recommandé d'assurer la longévité de tous les composants d'origine par un bon programme d'entretien. Les matériaux de recouvrement des toitures, l'escalier dépourvu de perron donnant accès à la chapelle, de même que le traitement des intervalles entre les piliers mériteraient d'être repensés.

L'intérieur de la chapelle est pratiquement dépourvu d'ornementation. La fausse-voûte à cinq pans épouse simplement la charpente du toit, alors que les murs de la nef sont finis en plâtre jusqu'au lambris, sur lequel sont fixés les bancs. Dignes de mention sont

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

La chapelle anglicane (no 42)

les vitraux des petites fenêtres, qui laissent filtrer une lumière tamisée favorisant le recueillement, ainsi que les supports de lampe à l'huile placés le long de l'allée centrale et dans le chœur.

Cette chapelle est située sur un site boisé élevé, ce qui lui confère une très bonne visibilité; il conviendrait de préserver la beauté de cet environnement. Par ailleurs, il serait bon de réaménager les abords immédiats, en respectant le contexte historique de ce secteur de l'île.

1998.03.31

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.
